

Peut-être vous en souvenez vous, il y a un peu plus de deux ans je publiais un article concernant [« l'utilité et le sens » de mon vote](#) pour les élections régionales françaises. Quel est le sens et l'utilité d'un vote pour une élection régional alors qu'on habite à près de 9 000 Km de la région concernée ? J'avais finalement effectué mon devoir civique, par procuration, car je tiens malgré tout à l'avenir de ma région d'origine.

Cette année 2012 est riche en élections en France. L'élection présidentielle il y a quelques semaines et les législatives dans les prochains jours. Alors me suis-je posé autant de questions qu'il y a deux ans pour l'élection présidentielle ? Non, cela a été beaucoup plus simple, notamment car je me sens, en tant que français, beaucoup plus concerné par le président de la république que par un élu local, même si je ne vis pas en France. Et puis les décisions du président Français auront plus de répercussions sur ma vie que celles d'un élu régional des Pays de la Loire... A propos de cette élection présidentielle, il est intéressant de voir que les résultats des votent des [« français de l'étrangers »](#) sont assez différents des résultats des votent des [« français de France »](#)

: au premier tour, Nicolas Sarkozy a obtenu 38% des voix (contre 27% sur l'ensemble de la France), François Hollande 28% (identique), François Bayrou arrive troisième avec 11% (contre 9%), suivi de Jean-Luc Mélenchon avec 8% (contre 11%) puis Marine Le Pen avec 5% (contre 17%). Au second tour, Nicolas Sarkozy est arrivé en tête avec 53% des suffrages, contre 48% sur l'ensemble de la France et François Hollande a obtenu 47% contre plus de 51% sur l'ensemble des votants. Il faut néanmoins préciser que la participation des français de l'étranger est faible, seulement 39% au premier tour et 42% au second tour ; il y avait un petit peu plus d'un million d'inscrits sur ces listes électorales.

Alors, quid des élections législatives ? Historiquement, ces élections « locales » (dans le sens ou chaque zone géographique a des candidats différents) permettent de désigner les représentants du peuple sur un plan national, à l'Assemblée Nationale. En 2007, date des dernières élections législatives, j'avais voté par procuration depuis l'[Australie](#) pour l'un des candidats de la circonscription de Nantes à laquelle j'étais rattaché. Mais pour la première fois, en 2012, nous avons, nous les « français de l'étranger » la possibilité d'élire nos propres députés. Les deux à trois millions de français qui vivent hors de France seront dorénavant représentés par 11 députés ; en tant que français de l'étranger j'approuve bien évidemment cette nouveauté. Cette fois-ci, j'ai pu voter pour un député qui se préoccupe vraiment de mes « problèmes » et préoccupations quotidiennes. J'ai pu voter pour un député qui sait ce que signifie que vivre à l'étranger et qui connaît les difficultés particulières que cela entraîne, que ça soit par rapport aux démarches administratives, à la fiscalité, à l'éducation, au social, à l'emploi, etc. Ma seule réserve concerne la manière dont ils vont exercer leur travail de député en habitant à plusieurs milliers de kilomètres de l'Assemblée Nationale ; même si je sais que les députés ne sont pas toujours présents physiquement à l'Assemblée, ça va être encore plus compliqué pour eux...



Image © diplomatie.gouv.fr

De manière à permettre au maximum de français de l'étranger de voter pour leurs députés, nous avons pour la première fois la possibilité de voter par internet. En effet, si le taux de participation à l'élection présidentielle est si faible c'est, notamment, car pour certaines personnes il faut faire plusieurs heures de voyages pour aller au bureau de vote le plus proche ; pas toujours évident ! Pour les élections législatives, en plus des possibilités habituelles de vote (à l'urne, par procuration et par correspondance, ce dernier moyen n'étant pas disponible pour l'élection présidentielle), nous pouvons donc voter de chez nous, par internet, grâce à des codes reçus par courrier postal, mail et/ou SMS. Personnellement j'ai voté ce samedi (la période est légèrement décalée) sans aucun souci ; il semblerait néanmoins qu'il y ait quelques difficultés pour voter de certains ordinateurs. En tout cas, j'ai trouvé ce système bien pratique et plus simple que devoir se déplacer jusqu'au Consulat Français, et plus sécurisé que le vote par correspondance (est-ce vraiment le cas ?). La principale difficulté reste néanmoins de connaître les différents candidats. Si certains nous ont envoyés des mails (parfois trop !) pour se présenter et faire campagne, d'autres n'ont même pas de brochure / programme en ligne sur internet, difficile de donner sa voix dans ces conditions ! MAJ 29/05 : j'ai finalement reçu par la poste, le dernier jour d'ouverture du vote par internet, le courrier officiel avec les programmes des candidats et les bulletins de vote, notamment pour voter par correspondance. Hô surprise, sur les [douze candidats officiels](#), il y a le programme de seulement neuf d'entre eux...et le bulletin de vote de seulement huit candidats !!! Si j'avais voulu voter par correspondance, je n'aurais pas forcément pu le faire pour le candidat de mon choix faute d'un bulletin à son nom ; vraiment étonnant (et même illégal, non ?!).

Moi aussi, du Brésil, j'élis nos députés français...des français de l'étranger

Écrit par Stéphane
Dimanche, 27 Mai 2012 14:53

Ces députés des français de l'étranger nous permettent, à nous français vivant aux quatre coins du monde, de nous sentir totalement français et de participer activement à la vie démocratique de notre pays. Une partie non négligeable d'entre nous travaille pour des entreprises françaises et souhaite garder un lien proche avec la France, la création de ces onze circonscriptions hors de France me paraît donc une très bonne chose.

Et vous, trouvez-vous normal que les français de l'étranger aient leurs propres députés ou, au contraire, vous pensez que puisqu'ils sont partis de France, il n'y a pas de raisons qu'ils aient leurs propres députés ? Aux « français de l'étranger », avez-vous ou allez-vous voter pour les législatives car nous avons maintenant nos propres députés ou, pour vous, cela ne change rien ? Souhaitez-vous que le vote par internet soit généralisé ?

PS : merci de ne pas dériver le sujet de ce poste en débat politique (qui n'a pas sa place ici), l'article traite des possibilités, pour les français hors de France, de réaliser leur devoir civique et, maintenant, d'élire leurs propres députés. Merci donc de ne pas nous parler de politique en tant que tel ;-)

Até logo,